



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 4 décembre 2025**

**2025-12-24**

**Attribution du marché « Travaux de réhabilitation du siège de la communauté de communes des deux vallées vertes (25) - (marché cc2vv\_2025\_05) – Choix de la maîtrise d'œuvre**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 40 (*dont suppléé : 1*)

Nombre de délégués titulaires absents : 35 (*dont représentés : 6*)

Votants : 46

Le 4 décembre 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 28 novembre 2025.

**Présents :** Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; Alexandre CHAILLET (Montussaint) ; Martine COLLERY (Rougemont) ; Claude COURGEY (Rougemont) ; Joseph CUENOT (Mésandans) ; Marc-André DODIVERS (Blussans) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Marie-Hélène EVRARD (Tallans) ; Pascal FALLOT (Rang) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Edwige GARRESSUS (Hyémondans) ; Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby) ; Rodney HEDIN (Abbenans) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Gérard JOUILLEROT (Anteuil) ; Catherine LAIGNEAU (Désandans) ; Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval) ; Virginie MAURIVARD (Cuse et Adrisans) ; René MOREL (Pays-de-Clerval) ; Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle sur le Doubs) ; Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Alain PASTEUR (Arcey) ; Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux) ; Frédérique PETITJEAN (Branne) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby) ; Cyril SIMONIN (Appenans) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs).

**Absents excusés :** Raymond BOBY (Bournois) ; Marie-Odile BONDENET (Accolans) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Thierry CHIERICI (Tournans) ; Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont) ; Nathalie FRITSCH (Rognon) ; Michel GONIN (Viethorey) ; François HERMOSILLA (Faimbe) ; Claude HUEBER (Onans) ; Chantal JACQUEMIN (Arcey) ; Virginie MERCIOL (Marvelise) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs) ; Thierry SALVI (Rougemont) ; Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

**Absents :** André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Albéric CHOPARD (Soye) ; Georges CONTEJEAN (Geney) ; Sylvain DUBOIS (Romain) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Georges GARNIER (Pays de Clerval) ; Annie GROSJEAN (Nans) ; Nathalie PARENT (Sourans) ; André PARROT (Désandans) ; Pierre PEGEOT (La Prétière) ; Serge TAILLARD (L'Hôpital Saint Lieffroy) ; Valérie ULMANN (Arcey) ; Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

**Absents représentés :** Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs), pouvoir à Joëlle PAHIN ; Pierre FILET (Montagney-Servigney), pouvoir à Jacky BOUVARD ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry), pouvoir à Virginie MAURIVARD ; Michaël HUGONIOT (Arcey), pouvoir à Christophe DUPONT ; Marcel SALLES (Anteuil), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs), pouvoir à Bruno BEAUDREY.

**Absents suppléés :** Olivier PERRIGUEY (Mancenans), représenté par son suppléant Gilbert FLAJOULOT.

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Martine LOHSE

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

**2025-12-24**

**Attribution du marché « Travaux de réhabilitation du siège de la communauté de communes des deux vallées vertes (25) - (marché cc2vv\_2025\_05) – Choix de la maîtrise d'œuvre**

Jacky BOUVARD, vice-président en charge du patrimoine, rappelle à l'assemblée qu'un projet de travaux portant sur la rénovation énergétique et la mise en accessibilité du siège de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes est actuellement en cours de mise en œuvre.

Les travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1 760 000,00 € HT.

Le montant prévisionnel total de la maîtrise d'œuvre est de 176 000,00 € HT.

La consultation des entreprises de ce marché public pour le choix de la maîtrise d'œuvre a été réalisée du 16 septembre 2025 au 13 octobre 2025 à 12h00. L'ouverture des offres a été réalisée le 14 octobre 2025.

L'analyse des offres s'est faite selon les 2 critères pondérés suivants :

- Critère 1 – Valeur technique : 60 %
- Critère 2 – Prix de la prestation : 40 %

20 plis ont été déposés :

N° d'ordre d'arrivée du pli	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	IMAAE
2	Jean Michel LHOMMEE Architecte DPLG
3	CABINET HBI
4	SOLIHA – Doubs Côte d'Or et Territoire de Belfort
5	ITINERAIRES ARCHITECTURE
6	ATELIER G5
7	AME ARCHITECTURE
8	IMAAE
9	AGENCE RECO
10	Trible Beclé Architectes
11	ATELIER 3D
12	IDEA CONCEPT architecture
13	DUFFING STÉPHANIE ARCHITECTE DPLG
14	BLEU CUBE ARCHITECTURE
15	IDEA CONCEPT architecture
16	MACHUREY GROUPE ARCHITECTES
17	SARL GIROLIMETTO Architectes
18	MJAD - Mary Januel Architecture & Design
19	MAITRISE D'ARCHITECTURE
20	CARTALLIER ARCHITECTES

Au vu des offres reçues, il a été proposé d'éliminer les plis suivants :

N° d'ordre d'arrivée du pli	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)	Motif de l'élimination(**)
1	IMAEE	Irrecevable - Art. 6.2 du Règlement de Consultation « Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente ». Nouveau pli déposé (n°8)
12	IDEA CONCEPT architecture	Irrecevable - Art. 6.2 du Règlement de Consultation « Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente ». Nouveau pli déposé (n°15)

### Classement des offres

N° de classement des offres examinées - Classement général	11	10	7	16	4	5
N° d'ordre d'arrivée du pli	2	3	4	5	6	7
Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)	Jean Michel LHOMMEE Architecte DPLG	CABINET HBI	SOLIHA – Doubs Côte d'Or et Territoire de Belfort	ITINERAIRES ARCHITECTURE	ATELIER G5	AME ARCHITECTURE
Crièrte N°1 - VALEUR TECHNIQUE Note sur 60	34	28	41	30	42	41
Crièrte N°2 - PRIX Note sur 40	28,00	34,57	29,50	29,47	31,11	31,75
Total / 100	62,00	62,57	70,50	59,47	73,11	72,75

N° de classement des offres examinées - Classement général	14	3	12	1	18	8
N° d'ordre d'arrivée du pli	8	9	10	11	13	14
Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)	IMAEE	AGENCE RECO	Triblé Beclé Architectes	ATELIER 3D	DUFFING STÉPHANIE ARCHITECTE DPLG	BLEU CUBE ARCHITECTURE
Crièrte N°1 - VALEUR TECHNIQUE Note sur 60	32	40	36	53	28	33
Crièrte N°2 - PRIX Note sur 40	28,97	37,33	25,57	31,15	25,23	35,00
Total / 100	60,97	77,33	61,57	84,15	53,23	68,00

N° de classement des offres examinées - Classement général	15	13	2	9	6	17
N° d'ordre d'arrivée du pli	15	16	17	18	19	20
Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)	IDEA CONCEPT architecture	MACHUREY GROUPE ARCHITECTES	SARL GIROLIMETTO Architectes	MJAD - Mary Januel Architecture & Design	MAITRISE D'ARCHITECTURE	CARTALLIER ARCHITECTES
Crièrte N°1 - VALEUR TECHNIQUE Note sur 60	32	33	41	37	31	25
Crièrte N°2 - PRIX Note sur 40	28,14	28,00	36,60	26,67	40,00	32,94
Total / 100	60,14	61,00	77,60	63,67	71,00	57,94

Suite à cette première analyse, une négociation a été organisée le 25 novembre 2025.

Les 3 premiers candidats y ont été conviés et ont remis une offre révisée avant le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 12h00.

L'ouverture des offres révisées a eu lieu le mardi 2 décembre 2025.

## Classement des offres

N° de classement des offres examinées - Classement général	1	2	3
N° d'ordre d'arrivée du pli	9	11	17
Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)	AGENCE RECO	ATELIER 3D	SARL GIROLIMETTO Architectes
Critère N°1 - VALEUR TECHNIQUE Note sur 60	54	55	24
Critère N°2 - PRIX Note sur 40	40,00	34,68	39,81
Total / 100	94,00	89,68	63,81

Le COPIL Travaux du siège, qui s'est réuni le 2 décembre 2025, propose de retenir l'offre du groupement d'entreprises ayant pour mandataire l'AGENCE RECO, pour un montant de 132 000,00 € HT correspondant aux missions de base, les missions complémentaires s'élevant à 10 812,00 € HT.

**L'Assemblée, après en avoir délibéré, décide :**

- de valider l'offre présentée par le groupement d'entreprises ayant pour mandataire l'AGENCE RECO, pour un montant de 132 000,00 € HT correspondant aux missions de base, les missions complémentaires s'élevant à 10 812,00 € HT,
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférents au dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Bruno BEAUDREY



<p><u>Délibération adoptée avec :</u> Voix pour : 46 Voix contre : 0 Abstention : 0</p>
---